

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit et le 29 mars, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H10 en présence de :

PRESENTS : Messieurs JP. LARDY, E. FARGIER, A. CHIRAUSSSEL, J. DURIEU, A. LOYET, M. BOUSCHON, P. GAILLARD, S. CIVIER, G. JALADE, A. BASTIDE, B. PERRUSSET (+procuration de P. ROUX), P. MAISONNEUVE, R. THIOLLIERE, L. JOFFRE (procuration de JC. COURT), L. BUFFET, G. SAUCLES, R. MOULIN, J. DAURY, D. BERAL, J. SOUBEYRAND, B. MEISS, R. ROUSSOL, F. BRECHON, P. ABEILLON (+procuration de D. RECCHIA), J. SEBASTIEN, G. FANGIER, S. REYNIER, J. SARTRE (+procuration de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (+procuration de C. GARCIA), P. MANENT, Mesdames R. DUPLAN (procuration de G. DOZ), M. ALLAMEL (+procuration de JP. CONSTANT), MN. DURAND, C. FAURE, F. DUMAS, M. DUBOIS (+procuration de A. LACOSTE), C. DUCHAMP (procuration de JY. PONTHER), C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, D. CHARITA (+procuration de JC. FLORY).

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 45

Procurations : 7

Votants : 51

Absents : 3

Date de convocation : 23/03/2018

Absents : Monsieur F. JOUFFRE, Mesdames F. NOGIER, N. BARACAND

En présence des suppléants non votants :
Monsieur C. BOUTONNET, P. AYMARD, J. LE BELLEGO

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : Budget annexe SPANC (M49- TTC) - approbation du compte de gestion du comptable public pour 2017 - vote du compte administratif 2017

Les résultats du compte administratif 2017 sont conformes à ceux du compte de gestion établi par le comptable public et sont arrêtés ainsi qu'il suit :

	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	81 001.29€	92 809.26€	11 807.97€	
		<i>Dont 20 311.26€ d'excédent antérieur reporté</i>		
Investissement	16 716.20€	15 796.10€		920.10€
		<i>Dont 8 584.98€ d'excédent antérieur reporté</i>		
Résultat global			10 887.87€	

Je vous rappelle que ce budget annexe est issu de la fusion des budgets annexes SPANC ex Vinobre et ex CCPAV.

Pour mémoire, la section d'investissement du budget 2017 s'équilibrait au moyen du virement de la section d'exploitation de 1 360 €. Il n'a pas été prévu de restes à réaliser ni en dépenses, ni en recettes.

Vous trouverez ci-après un tableau résumant par chapitre l'exécution du budget annexe 2017.

Dépenses			section de fonctionnement		
Chapitre	BP 2017	CA 2017	Chapitre	BP 2017	CA 2017
022	7 785.38		002	20 311.26	20 311.26
023	1 360.00		70	52 764.00	43 818.00
011	16 067.00	5 908.21	74	6 930.00	1 180.00
012	51 318.00	39 370.20	77	69 000.00	27 500.00
67	70 000.00	33 248.00			
042	2 474.88	2 474.88			
TOTAL	149 005.26	81 001.29	TOTAL	149 005.26	92 809.26

Dépenses			section d'investissement			Recettes		
Chapitre	BP 2017	CA 2017	Chapitre	BP 2017	CA 2017	Chapitre	BP 2017	CA 2017
20	5 000.00	4 709.40	001	8 584.98	8 584.98			
21	12 156.10	12 006.80	021	1 360.00				
			10	4 736.24	4 736.24			
			040	2 474.88	2 474.88			
TOTAL	17 156.10	16 716.20	TOTAL	17 156.10	15 796.10			

Le Président ayant quitté la salle ne prend pas part au vote

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité 51 voix pour,

- Approuve le Compte Administratif de l'exercice 2017 du Budget Annexe SPANC lequel présente un résultat global excédentaire de 10 887,87 €
- Approuve le compte de gestion 2017 du comptable public lequel présente des résultats conformes au compte administratif

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de L'Ordonnateur soussigné certifie le caractère exécutoire par réception en Préfecture »

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCCEL, le 30 mars 2018

Le Président,
Louis BUFFET



en date du 09 AVR. 2018